

Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02037322

HAL Id: hceres-02037322

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037322>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence STAPS

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence STAPS comprenant 3 spécialités : « éducation et motricité », « entraînement sportif » et « management du sport ». La licence, dispensée en formation initiale sur le site de Tarbes, est centrée sur des contenus portant sur une culture multidisciplinaire comprenant des enseignements scientifiques en sciences humaines, en sciences biologiques en sciences de l'éducation, en théoriques et pratiques des activités physiques et sportives, des stages d'intervention, puis des enseignements en langue, en expression écrite et orale et en informatique.

Avis du comité d'experts

D'une manière globale le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs de la formation.

Le tronc commun proposé jusqu'en L2 offre bien une approche pluridisciplinaire des STAPS. Il faut toutefois noter un déséquilibre très prononcé en faveur des sciences humaines et sociales par rapport aux sciences biologiques : 5 UE en sciences biologiques contre 10 pour les sciences humaines.

La spécialité « éducation et motricité » (L3), ne possède aucune UE concernant les sciences biologiques, l'essentiel des UE est basé sur les sciences humaines et sociales. Il n'existe pas non plus de psychologie du développement (seulement étudiée en L1 sur une cinquantaine d'heures). Ceci représente des manques par rapport aux objectifs de la formation en éducation et motricité.

Les spécialités « entraînement sportif » et « management du sport » proposent des contenus en cohérence avec les objectifs de la formation. Il est dommage que l'UE statistiques et recherche ne soit proposée que pour la L3 « Management du sport ».

Chaque spécialité peut être poursuivie dans un master, soit au département Staps soit au département de Géographie.

Les 3 spécialités proposées à Tarbes paraissent bien intégrées dans leur territoire, bien que ce ne soit que des éléments épars du dossier qui permettent de saisir cette situation. L'ancrage territorial paraît être une préoccupation majeure de cette formation, comme c'est globalement le cas pour les autres licences de ce champ.

La présence de 3 spécialités sur un site finalement assez réduit peut apparaître comme une force, et en même temps peut interroger sur la question des ressources effectivement disponibles pour chaque spécialité. Les rapports avec les licences STAPS de Bordeaux, Toulouse, Font-Romeu, etc. auraient dû être explicités dans le rapport. L'organisation du diplôme est opérée à la fois horizontalement et verticalement, de sorte de permettre une efficacité des responsabilités. Le nombre de professionnels impliqués dans la formation est conséquent, ce qui témoigne d'une réelle ouverture sur le monde professionnel. Pour autant, on aurait pu s'attendre à ce que le milieu de l'entreprise soit davantage représenté.

L'équipe pédagogique des titulaires est relativement réduite au regard de l'offre de formation proposé : 1 PR, 9 MCF, 8 PRAG, 3 PRCE. Il est donc nécessaire de faire appel à un grand nombre de vacataires : 31. Un grand nombre de professionnels, de professeurs d'EPS (9) ou de professeurs de lycées sont sollicités.

Concernant la spécialité entraînement sportif, certaines options sportives enseignées donnent l'accès à une carte professionnelle. Aucune information n'est indiquée expliquant comment sont gérées les activités des 31 vacataires pour coordonner des enseignants non redondants, et correspondant à la commande de la formation.

Le taux de réussite semble (car le tableau est peu clair) osciller entre 70% à 50%, en L1 de 2009 à 2013. Ce taux tend à baisser avec l'augmentation des effectifs. Le taux de réussite de L2 en éducation et motricité est de 62 % et de 80 % en L3, en Entraînement sportif de 49 % en L2, 93% en L3, en Management du Sport de 75 % en L2 et de 93%. L'ODE (Observatoire des étudiants) indique (juin 2013) que sur 232 titulaires de la licence STAPS, 13% ont validé un bac +4 et 43 % un bac +5. Le nombre d'étudiants poursuivant en master est régulièrement en hausse et la réussite au niveau Bac +5 est satisfaisante selon les chiffres ODE.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Non spécifiée.
Place de la professionnalisation	<p>Hormis la présence de stages dans les maquettes, il n'existe pas d'information sur ce point.</p> <p>Trop peu détaillée dans le dossier, celle-ci semble se cantonner aux enseignements préprofessionnels et méthodologiques, ainsi qu'à quelques initiatives, pour autant intéressantes, de sensibilisation (conférence métiers, présentation des poursuites d'études possibles en licence 3, etc...). La présence d'un nombre important de professionnels dans la formation, pourtant pu faire penser à davantage d'actions et/ou d'enseignements. De même, la présence d'enseignements issus du Plan réussite licence, attestée dans les maquettes en annexes, aurait dû être davantage explicitée dans son intérêt pour la réussite et la professionnalisation. Cette faiblesse interroge notamment pour les spécialités Entraînement sportif et Management du sport. La présence des enseignements généraux à l'UPPA (cf rapport champ) semble pour autant efficacement mis en place, bien qu'on aurait aimé voir comment il se traduisait concrètement dans la licence STAPS.</p>
Place des projets et stages	<p>Le BAIP est sollicité, certaines actions portent sur des offres de stages, des entretiens individuels, l'aide à la réalisation d'un CV...</p> <p>Les stages sont peu explicités dans le dossier. On comprend qu'ils sont présents en L2 comme en L3 dans chaque spécialité, mais il n'est pas réellement spécifié quels en sont les contours (objectifs, compétences, etc.). Cela paraît surprenant étant donné l'importance de ceux-ci dans la formation.</p> <p>Des compétences additionnelles sont enseignées : outils de la communication, expression écrite et orale, méthodologie de l'intervention.</p> <p>En éducation et motricité 50 h de stage correspondent à 5 ECTS, en Entraînement sportif, 70 h correspondent à 4 ECTS, et en Management du sport, 140h correspondent à 3 ECTS. La relation nombre d'heure de stage et ECTS n'est pas du tout linéaire entre les 3 spécialités.</p>
Place de l'international	<p>Différents accords existent avec des possibilités d'échanges d'étudiants (Accords UPPA PASS avec l'Université de Saragosse, Accords CREPUQ avec l'Université 3 Rivières, Accords ERASMUS avec l'Université de Valence). Toutefois, ces accords sont en nombre finalement assez restreint (environ une dizaine d'étudiants concernée par an). Pas de réelle politique liée à l'international, malgré la nette intention de l'UPPA de construire des partenariats transfrontaliers du fait de la situation géographique de l'Université (cf. rapport champ).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement sélectif d'étudiants principalement issus du Sud-Aquitaine, du fait de la forte demande APB et de la capacité d'accueil mise en place. Les passerelles sont peu évoquées.</p> <p>Un ensemble de dispositifs basiques sont mis en place pour favoriser l'accès à l'information des étudiants ainsi que la communication étudiants/enseignants. Une bibliothèque et des ordinateurs sont en accès libre dans les locaux.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement paraissent « classiques », et on repère peu de dispositifs innovants. Le numérique est utilisé de manière habituelle, là aussi sans réel relief particulier.</p> <p>Le Dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (DIVA) est chargé des VAE.</p>

	<p>L'établissement indique que le trilinguisme est une priorité dans sa politique d'évaluation. Des cours d'anglais et d'espagnol sont effectivement présents dans la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le système de certification (jurys, compensation inter-semestres...) paraît « classique » pour une licence STAPS. Mais le dossier est trop évasif sur les dispositifs d'évaluation, puisque seules les maquettes des annexes permettent a priori de les estimer.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas d'information sur la constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen.</p> <p>Au regard de la maquette un semestre est constitué de 30 ECTS. Des coefficients sont intégrés dans le décompte des points sans que la méthode ne soit explicitée.</p> <p>L'accompagnement des étudiants par les enseignants (tutorat), de même que les outils utilisés (ADD) paraissent de nature à s'assurer de l'acquisition régulière des connaissances et compétences. Mais là encore, le dossier en dit trop peu. La mise en place future du « Portefeuille de compétences » paraît être un point positif.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Observatoire Des Etudiants indique (juin 2013) que sur 232 titulaires de la licence STAPS, 13% ont validé un bac +4 et 43 % un bac +5. Enfin, 22% ont été admis à un concours de la fonction publique. L'ODE à un taux de réponse supérieure à 80 %.</p> <p>La cohorte des étudiants est relativement importante. Les résultats fournis sont pertinents.</p> <p>4 ans après la réussite en L3 STAPS 71% ont un emploi et 21% sont en poursuite d'étude. Les emplois sont localisés à 29 % dans l'enseignement, 31 % dans le sport loisir et l'animation et 8 % dans le commerce.</p> <p>La cohorte des étudiants analysée est relativement importante.</p> <p>Le suivi des étudiants pourrait toutefois être complété par le suivi spécifique du département (spécialité par spécialité), plus informel. Dans tous les cas, le dossier ne mentionne pas dans quelle mesure ce suivi est susceptible d'influencer la formation et il est difficile de lire l'impact de celui-ci.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement existe, il est composé de 15 personnes (Enseignant référent de chaque spécialité et de chaque année de formation, anciens étudiants, professionnels EPS, représentants Jeunesse et Sports) se réunit 1 fois par an.</p> <p>Toutefois, il n'y a pas d'éléments dans le dossier qui permettent d'en évaluer les missions réelles, ainsi que la manière dont celui-ci est pris en charge dans la formation.</p> <p>Très peu spécifiée dans le dossier, l'auto-évaluation paraît pourtant réalisée, comme en témoigne l'annexe présentant l'évaluation d'un enseignement. Mais trop peu d'autres éléments permettent réellement d'appréhender cette évaluation, bien que cela paraisse être une priorité de l'UPPA comme en témoigne le rapport champ.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Géographiquement ces formations ont du sens et les étudiants ont un taux satisfaisant de professionnalisation.

- La réussite en licence est très bonne.
- La poursuite d'études en master est très satisfaisante

Points faibles :

- Le dossier manque parfois de précision.
- La masse critique de l'équipe pédagogique apparaît peu étoffée par rapport à l'offre de formation proposée.
- Certaines formations sont très axées sur les sciences humaines en négligeant parfois les sciences biologiques.
- Place de l'auto-évaluation des enseignements à stabiliser.
- Peu d'innovation en matière pédagogique ou organisationnelle.
- Enseignements liés à la professionnalisation trop génériques.

Conclusions :

Même si des points sont très clairement perfectibles (enseignements des sciences, des statistiques, coordination des extérieurs, masse critique des titulaires), la licence paraît globalement bien fonctionner, avec ses 3 spécialités, et qui s'appuie sur une forte réussite en L3. Mais le dossier est bien trop peu détaillé sur nombre de points (et également souvent répétitif) pour pouvoir réellement apprécier la qualité de cette formation. Le rapport champ donne lui des éléments intéressants, mais qui aurait dû être déclinés spécifiquement dans le dossier de la licence pour ne pas demeurer désincarnés.

Observations de l'établissement

Licence STAPS

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la licence STAPS souhaite apporter les précisions suivantes :

Avis du comité d'expert :

- « La spécialité « éducation et motricité » (L3), ne possède aucune UE concernant les sciences biologiques, l'essentiel des UE est basé sur les sciences humaines et sociales. Il n'existe pas non plus de psychologie du développement (seulement étudiée en L1 sur une cinquantaine d'heures). Ceci représente des manques par rapport aux objectifs de la formation en éducation et motricité ».

En fait, les UE 5 « sciences de l'éducation » des semestres 5 et 6 de la Lic. EM reprennent pour partie des connaissances en sciences biologiques et en psychologie du développement dans le cadre de la préparation à l'écrit 2 du CAPEPS.

- « Les rapports avec les licences STAPS de Bordeaux, Toulouse, Font-Romeu, etc. auraient dû être explicités dans le rapport ».

Notre formation dépend de la région Aquitaine et nous avons chaque année des rencontres avec l'UFR STAPS de Bordeaux pour présenter nos formations respectives et pour harmoniser notamment les options sportives de la licence Entraînement Sportif. Pour les autres formations STAPS « en proximité », nous échangeons dans le cadre de la conférence des directeurs des STAPS (C3D) afin de pouvoir orienter les étudiants vers d'autres spécialités ou vers certaines licences professionnelles.

Éléments spécifiques de la mention

• **Place des projets et des stages :**

- « Les stages sont peu explicités dans le dossier. On comprend qu'ils sont présents en L2 comme en L3 dans chaque spécialité, mais il n'est pas réellement spécifié quels en sont les contours (objectifs, compétences, etc.). Cela paraît surprenant étant donné l'importance de ceux-ci dans la formation. »

Nos étudiants sont placés en stage sous la forme d'une pratique accompagnée. Les stages proposés poursuivent des objectifs différents selon les années :

- Stage 1 en L2 EM & ES : cible des jeunes enfants en école primaire ou école de sport.
- Stage 2 en L3 EM & ES : cible un public d'adolescents et/ou d'adultes dans un niveau plus confirmé dans l'activité sportive encadrée.

En ce qui concerne le parcours MS

- Stage 1 en L2 MS : a une visée exploratoire pour découvrir différents secteurs d'emplois.
- Stage 2 en L3 MS : cible le management ou le marketing ou la gestion afin d'accompagner le projet professionnel de l'étudiant.

Les professionnels jouent un rôle de tuteur mais seront également associés, par le biais de l'ODE, à l'évaluation des stagiaires (questionnaire en ligne).

- « En éducation et motricité 50 h de stage correspondent à 5 ECTS, en Entraînement sportif, 70 h correspondent à 4 ECTS, et en Management du sport, 140h correspondent à 3 ECTS. La relation nombre d'heure de stage et ECTS n'est pas du tout linéaire entre les 3 spécialités ».

Concernant les ECTS des stages : leurs différences se justifient par la quantité de travail (préparation des séances) à fournir en amont du stage et par des exigences évaluatives.

- **Place de l'international**

- « Pas de réelle politique liée à l'international, malgré la nette intention de l'UPPA de construire des partenariats transfrontaliers du fait de la situation géographique de l'Université (cf. rapport champ) ».

Cette politique transfrontalière est en plein développement. Nous venons d'obtenir une co-habilitation avec l'Université de Saragosse au niveau de notre Master « préparation Physique et Mentale » ce qui devrait se répercuter sur les échanges à venir en Licence.

- **Evaluation des étudiants :**

- « Le système de certification (jurys, compensation inter-semestres...) paraît « classique » pour une licence STAPS. Mais le dossier est trop évasif sur les dispositifs d'évaluation, puisque seules les maquettes des annexes permettent a priori de les estimer ».

Dans les faits, trois types d'évaluation sont mobilisés :

- La sommative qui nous permet la certification. Forme privilégiée en L1 pour la restitution de connaissances
- La formative et formatrice tout au long du déroulement du semestre et qui accompagne l'étudiant dans la construction de ses contenus (principalement en TD)
- L'EPCC (Evaluation Par Contrat de Confiance) qui favorise la motivation et l'investissement des étudiants sur la base d'un jeu de questions fournies en amont des épreuves terminales.
- La tutorée dans le cadre du suivi de rédaction des rapports de stage et des projets appliqués, valorisée en L2 et L3.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU